

LA POLICE VUE D'EN BAS ! UNE ETHNOGRAPHIE DES REPRESENTATIONS SOCIALES DE LA POLICE BENINOISE

Par

Florentin NANGBE¹, Michel M. MEHINTO² & Narcisse M. YEDJI³

Abstract:

Of mixed nature and privileging an empirico-inductive approach, this work aims at analyzing the social representations of the policeman in Benin. It is relying on a data collection carried out among police services users, detective division of the French police force, and resourceful persons (Police superintendents, judges, magistrates, etc.) by using an interview guide, direct observation and a questionnaire. The results after analysis show that the population has a quite accurate knowledge of the role and mission of the police. The description done of it, is decidedly close to the normative prescriptions of the domain. It gives an account, explicitly, of both protective and repressive mission of police institution. The complementarity between those two variants, being accepted with difficulty by the citizens who rather put them into opposing relationship leading to a duality of the role of the policeman. The latter protects and represses; a repression that, in the collective social imagination, sounds like abuse.

Following the daily functioning of police, the population draws a map of the ideal policeman cantoned in a virtuous style sustained with vocational motivations, imprint of integrity, impartiality, devotion to work, and a surge of sacrifice. That stereotype breaks with the image of the vicious policeman who is racked by cupidity, aggression and "unjustified" violence against citizens. He should not in every respect be ready for illegal negotiations to optimize his personal ambitions generally in discrepancy with the institution objectives. However, what appears paradoxical is that those behavioural deviances of the policeman are constantly encompassed both in the standardization style, the denunciation and complicity. This proves to be only one of the consequences of the functioning difficulties of police Offices: low budget, lack of human, material and security equipment resources, etc.

Keywords: Police, social representations, role and mission, virtuous/vicious policeman; Cotonou

Introduction

La police est une institution républicaine à l'organisation complexe. Elle est présente dans tous les types d'organisation politique des sociétés. Où qu'elle existe et fonctionne, elle est dépositaires du monopole de la violence physique légitime dans la réalisation de sa mission fondamentale d'assurance de la sécurité publique et de la protection des libertés publiques. Elle bénéficie de prérogatives particulières pour faire cesser les infractions et les troubles à l'ordre public, puis pour identifier et interpellier leurs auteurs. Ces facultés dérogatoires au droit commun, au fondement même du pouvoir policier, sont strictement encadrées par la loi, le règlement et tout un ensemble de textes, notamment le code de déontologie de la police. Tout abus est susceptible d'être sanctionné au travers de systèmes de contrôle gradués, directement ouverts aux citoyens et sans cesse perfectionnés. C'est dire que l'emploi de la force et les conditions d'intervention de la police sont régies par des instructions précises et continuellement actualisées (Gardere et al., 2012). La police béninoise intégrée dans la chaîne opérationnelle du Ministère de l'Intérieur et des Cultes ne fait pas exception à ses grandes

¹ Enseignant au Département de Sociologie-Anthropologie à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin, Maître-Assistant/ CAMES. E-mail : florentin_nangbe@yahoo.fr

² Institut de Psychologie et des Sciences de l'Education/Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin. E-mail : mipapaito01@yahoo.fr

³ Doctorant en Sociologie-Anthropologie à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)/Bénin. E-mail : myedji@yahoo.com

caractéristiques de l'institution policière. Cependant, elle est mal perçue par les populations qui, en plus, lui vouent, peu de confiance.

Cette image négative, pour Bui Trong (2000), vient des reproches que les citoyens sont amenés à adresser aux policiers et qui sont tant relatives aux ressources humaines, matérielles et aux moyens physiques entre autres qu'à leurs performance aussi bien au service que sur le terrain. En ce qui concerne Cathala (1971 : 99), « [...] cette mésestime pourrait avoir pour cause, tout du moins en partie, le comportement blâmable de certains policiers [...]. En effet, une conduite indigne, ou simplement critiquable de quelques-uns d'entre eux risque fort, avec la tendance naturelle aux généralisations, de susciter la réprobation de bien des gens et de porter une grave atteinte à la réputation de l'ensemble du corps policier ». En outre, ce manque de bienveillance et de gratitude, à l'égard d'une institution cependant essentielle à la vie de la nation, proviendrait, avant tout, de la nature même de la tâche policière. L'un des aspects du métier mis ici en cause, est la fonction d'autorité attachée à l'exercice de la profession qui est généralement très mal vécue par l'ensemble de la population. Sur la question, Bradford et Jackson (2011), mettent plutôt en avant la capacité de la police à inspirer confiance, ce qui est à la fois comme un gage de son acceptation et de son efficacité. D'un autre point de vue, Gevaudan (2010) met en cause l'image diffusée dans les médias à travers les séries policières et qui présentent un idéal-type plutôt erroné du policier. Par ailleurs, Leverageois (1978) estime qu'il se peut également que des sources de rejet viennent du pouvoir répressif de la police et de sa trop grande implication dans les domaines les plus sordides de la vie en société faisant qu'elle a une vision d'ensemble faussée de cette société.

Quoi qu'il en soit, au Bénin, dans la pratique, nombreux sont les usagers des services de police et les simples citoyens qui sont confrontés aux conséquences du dysfonctionnement de l'institution policière dans la réalisation de sa mission au quotidien. En effet, il est très courant d'observer que le dispositif d'accueil des usagers et d'enregistrement de leurs plaintes dans les services de police ne sont pas moins « huilés » et se reposent beaucoup sur des pratiques de privilèges liées aux liens sociaux. Ces pratiques comportementales qui n'observent pas les principes du service public occasionnent par voie de conséquence de longs moments d'attente pour l'utilisateur anonyme. A cela, s'ajoute parfois le traitement irrationnel des plaintes déposées. En outre, les conduites des agents vis-à-vis des citoyens en dehors des services de police, notamment en ce qui concerne le respect des procédures lors des interpellations ou des interventions, ne sont pas exempts de dérapages par rapport aux règles formelles structurant les activités policières. La moralité d'une telle situation rend davantage complexe les rapports qu'entretiennent les policiers avec le public. Or, le but visé par l'Etat en instituant l'administration policière est de faire en sorte que l'agent de la police soit proche du citoyen, à l'écoute des victimes, attentifs aux préoccupations des populations en créant une communication institutionnelle de confiance et de sécurité. C'est justement dans l'ancrage des perceptions sociales de la population envers la police que le présent article, se propose de faire une ethnographie des représentations sociales de la police à Cotonou/Bénin. Il se structure en trois points : le cadre d'investigation, la méthodologie adoptée et enfin la présentation des résultats.

1. Brève présentation du cadre d'investigation

Cotonou est une ville du Bénin située sur le littoral. En termes de superficie, elle est le plus petit des douze (12) départements que compte le pays. Située au croisement des 6°20 de parallèle Nord et de 2°20 méridien Est, elle s'étend sur 10 km à l'Ouest où elle est limitée par la commune d'Abomey-Calavi du département de l'Atlantique, et sur 6 km à l'Est en côtoyant la commune de Sèmè-kpodji du département de l'Ouémé. En outre, sa limite au Sud est déterminée par l'océan atlantique, tandis qu'au Nord, elle se trouve bornée par le lac Nokoué. Contrairement à toutes les autres villes, Cotonou est une commune faisant aussi office de Département, celui du Littoral. Elle couvre une superficie de 79 Km² et est composée de 13 arrondissements répartis en 140 quartiers de ville⁴.

Au Bénin et plus particulièrement à Cotonou, la police mène des activités visant à la protection et la sécurisation des personnes et des biens. La manière d'agir des policiers, leurs stratégies d'actions, etc. dans l'accomplissement quotidien de leurs missions ne laisse pas indifférentes les populations, témoins réguliers de leurs activités. Celles-ci, en fonction de leurs vécus et expériences

⁴ Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2002.

avec la police et les policiers, se construisent une image de la corporation et des principaux acteurs qui l'animent quant à leurs missions, objectifs, efficacité, etc. Les, policiers, à Cotonou, ne laissent presque personne indifférent au regard de leur présence fortement remarquable et parfois spectaculaire, surtout lors des manifestations officielles. Tout ceci fait de la ville de Cotonou, un espace empirique pertinent pour la réalisation de la présente recherche.

2. Méthodologie

La méthodologie adoptée s'inspire principalement d'une démarche empirico-inductive et se base sur le guide d'entretien, l'observation et le questionnaire utilisés comme outils principaux de collecte de données. Ces outils ont été administrés respectivement à 36 policiers et 97 usagers de la police. En outre, les opinions de 12 personnes ressources constituées de commissaires, juges, magistrats, etc. ont été mobilisées au moyen d'un guide d'entretien semi-directif. Ces cent quarante-cinq (145) acteurs ont été choisis sur la base d'une technique d'échantillonnage non probabiliste de volontaires jumelée à une technique probabiliste de hasard simple pour ce qui concerne les répondants au sein de la population des usagers de la police et celle par choix raisonné pour les policiers ainsi que les personnes ressources, dont les critères se présentent comme suit : pour les policiers, il faut être de la police nationale, avoir une ancienneté d'au moins deux ans et participer souvent aux missions de maintien de l'ordre public ; pour les personnes ressources, il faut avoir des expériences dans le domaine sécuritaire.

3. Résultats et discussion

3.1. Approche émiqque du rôle de la police

Etant donné que cette rubrique aborde la perception *émiqque* du rôle policier, les populations ont été interrogées sur les rôles qu'elles attribuent aux policiers. De prime abord, les réponses les plus fréquemment obtenues se rapportent au fait de protéger et de servir ainsi que de maintenir la paix et l'ordre. Ces rôles sont, semble-t-il, largement biens connus par la population en général. Pour certains répondants, il s'agit même de « formules toutes faites ». C'est dire que les populations sont biens conscientes du rôle de l'institution policière qui concourt globalement au maintien de l'ordre public. Les extraits d'entretiens suivants sont illustratifs à cet effet.

- « *Le rôle de la police, c'est d'assumer la sécurité publique, c'est-à-dire protéger les personnes et les biens et veiller à la sauvegarde des intérêts particuliers et collectifs. Sans la police, ce serait vraiment du chaos et de l'anarchie* ». (François, Banquier de 36 ans).

- « *Le rôle de la police, c'est qu'elle est là pour faire respecter l'ordre, s'assurer que tout le monde reste dans le droit chemin et faire en sorte qu'il n'y ait pas de débordement et que tout aille pour le mieux dans la société. C'est pourquoi ceux qui ne respectent pas les règles ou dérangent le bien-être des autres sont sanctionnés* ». (Rodolphe, Conducteur de taxi-ville).

En lien avec ces deux rôles, nombre d'acteurs mentionnent fréquemment que les policiers ont pour devoir fondamental de faire observer les lois, mettant ainsi en avant le caractère judiciaire de l'institution. C'est donc assez logique que la plupart des enquêtés interviewés affirment que la police doit assumer la recherche des auteurs de crimes et d'infractions et les traduire devant les tribunaux. Cette opinion corrobore d'ailleurs bien l'opinion de quelques policiers pour qui le rôle policier est d'assurer la paix en arrêtant des criminels et des bandits en vue d'assurer la paix et la quiétude des citoyens. Il faut souligner que la plupart de ces rôles évoqués rentrent en ligne de compte des pratiques préventives et répressives de l'activité policière, lesquelles relèvent plutôt de la mission assignée à cette institution.

3.2. Approche émiqque de la mission de la police

3.2.1. La police et sa mission protectrice

Selon la majorité des populations enquêtées, la première mission policière est relative à sa dimension protectrice. Ceci est d'autant plus vrai que dans la description des finalités de l'activité policière, nombre d'acteurs sont amenés à mettre en avant et presque spontanément la fonction protectrice de la police. Il s'agit essentiellement de la protection de la société, la protection des biens et des personnes, et de la protection des institutions nécessaires à la vie sociale. Pour les enquêtés, c'est par rapport à ces variantes qui relèvent de la vocation policière que les policiers doivent être recrutés. Ici, ce sont les policiers par dépit ou accidentellement « tombés » dans la profession qui sont

mis en cause. Une telle opinion est mentionnée pour critiquer les attitudes policières, pour le moins en déphasage avec les prescriptions, de certains policiers vis-à-vis des citoyens. C'est dire que les populations, elles-mêmes observent et évaluent les modalités d'entrée des acteurs dans l'institution policière, toute chose qui fait opiner qu'ils manifestent de l'intérêt face à cette institution chargée de leur protection et avec laquelle elles sont amenées à cohabiter. Par ailleurs, cette conception laisse entrevoir en sourdine, une certaine crainte des populations de la police dont l'action peut également se traduire par la répression.

3.2.2. La police et sa mission répressive

En dehors de la mission protectrice de la police, les interviewés ont également souligné celle répressive. Pour d'aucuns, cette mission répressive est inséparable de son activité protectrice. Ceci trouve son justificatif dans les propos suivants :

En nous protégeant, la police doit sanctionner. Vous voyez par exemple, lorsque quelqu'un commet une infraction, il est poursuivi et découragé pour que de tels actes ne se reproduisent plus dans la société. C'est mon avis . (Viviane, Etudiante, 25 ans).

Cette donnée généralement peu admise par les citoyens est pourtant essentielle. En réalité, la répression est paradoxalement intégrée et assumée dans la mission policière par les policiers, dans la mesure où elle leur paraît indispensable. Ces propos du Commandant de Police A. E. étayent bien ce raisonnement.

Dans la mission de la police, il est clairement mentionné qu'au-delà de la protection des personnes et des biens, que l'officier de police judiciaire poursuive tout criminel qui enfreint aux règles établies par la justice. Cette poursuite est assurée par les juridictions compétentes. Si vous voulez, je peux vous montrer les arrêtés.

Pour le Commissaire A. G., retraité de la police, la répression a une fonction pédagogique. Elle est tout d'abord considérée comme éducative car en la mettant en pratique, elle amène le reste de la population à chercher à se conformer aux normes établies. Cette situation amène les citoyens au respect individuel et collectif des règles de vie en société intimement liées à la juste connaissance de ce que l'on peut faire et ne pas faire, de ce qui est légal et illégal dans la société.

Si les populations partagent ce point de vue, il reste quand même qu'elles opposent « protection » et « répression » comme deux notions et deux pratiques antinomiques. Il y aurait le policier qui protège et le policier qui réprime. Le premier est admis et reconnu. Le second est considéré comme abusant de ses prérogatives, même s'il ne fait que les exercer dans le but justement de protéger.

De ces données, il peut être retenu d'une façon générale, que pour les policiers, la répression est absolument nécessaire à l'exercice de leur métier et à la protection de la société, alors que les citoyens considèrent cette fonction comme abusive. Il y a donc, une incompréhension des citoyens à l'égard de pratiques policières apparemment antagonistes mais réellement complémentaires. Mais, dans la réalisation de ses mission de protection et de répression, quelles sont les stratégies utilisées par la police dans ses interventions ?

3.3. Stratégies d'intervention policière

Pour les populations, dans la résolution de leurs problèmes, la police devrait utiliser des stratégies qui se fondent sur la connaissance en profondeur des problématiques sociales. Pour y faire face, elle devrait davantage s'impliquer dans un rapprochement avec la population en employant des stratégies d'intervention axées sur la prévention, le travail de partenariat et de concertation où l'accroissement de la sécurité et de la qualité de vie est l'affaire de tous (Chalom, 1998).

En effet, s'agissant de la prévention, les populations mettent l'accent sur les patrouilles de nuit et de jour effectuées par la police pour décourager certains comportements non admis par le commun des citoyens. C'est l'exemple de l'utilisation du téléphone portable en circulation routière sanctionnée le plus souvent par la brigade de protection du littoral qui, quotidiennement, mène des patrouilles de jour. La descente dans les ghettos constitue également une autre variante de cette prévention policière

abondamment citée par les interviewés. En la matière, il est question d'effectuer des descentes inopinées pour réprimander les fumeurs de chanvre indien et détruire le nid des malfrats, des bandits et des voyous, commerçants et consommateurs de ces produits illicites. A cet effet, Georges, laveur de moto, s'exprime en ces termes :

La dernière fois, la police était venue par surprise fouiller les coins et recoins du stade de l'amitié, arrêtant et vendeurs, acheteurs, fumeurs sur place du chanvre indien pour les décourager de ces pratiques. Egalement, des nids de malfrats ont été détruits un peu partout dans la zone notamment à Zogbohoulè. Nous les populations étions très heureux de pouvoir dormir tranquillement au moins pour quelques temps avant qu'ils ne soient relâchés à nouveau. C'est le pays qui est comme ça. Ye non blo nude yi tadjì a ! (Georges, Laveur de Moto, 26 ans).

Ces propos de Georges, pour le moins satisfaisants, traduisent combien importante est l'intervention préventive de la police car celle-ci était venue à la veille des fêtes de fin d'année. Toutefois, il faut dénoter, l'insatisfaction de cet enquêté quant aux pratiques de relâchement des « sans foi ni loi » aussitôt après leur capture, qui renouent à nouveau avec leurs anciennes pratiques déviantes.

Par ailleurs, parlant toujours de prévention, mention est également faite de la prévention routière où les policiers organisent la circulation pour contribuer un tant soit peu à la diminution des cas d'accidents de la circulation, procède au contrôle des défauts réhabilités des véhicules, et au contrôle des pièces desdits véhicules.

Concernant le travail de partenariat et de concertation, les répondants mentionnent l'existence en leur sein d'informateurs qui fournissent souvent des renseignements de premier ordre aux policiers. Ils ont également souligné l'existence de la sécurité civile qui travaille de commun accord avec les policiers patrouilleurs et qui travaillent souvent la nuit. Ceci dénote d'un partenariat entre forces policières et populations dans la réalisation efficaces des missions assignées à l'institution, même si, pour d'aucuns, cette collaboration reste liminaire.

3.4. Profil émic du policier : entre l'idéal et la réalité

3.4.1. Profil idéal du policier : le point de vue des populations

Le tableau suivant fait la répartition des populations suivant les qualités qu'elles estiment qu'un policier devrait avoir.

Tableau I : Profil idéal du policier selon les populations

N°	Qualités	Effectif	Fréquence (%)
1	L'esprit d'équipe	87	89,7
2	L'impartialité	97	100
3	La bonne forme physique	97	100
4	La capacité à aider les gens et esprit de service	97	100
5	La capacité d'écoute	97	100
6	La discipline	97	100
7	La maîtrise de soi	77	79,4
8	la politesse et la courtoisie	91	94
9	La sociabilité	97	100
10	Le sens des responsabilités	66	68
11	Les habiletés de communication	55	56,7

Source : Données de terrain_2014

A son analyse, il est remarquable que tous les acteurs enquêtés mettent au premier plan l'impartialité, la bonne forme physique, la capacité à aider les gens et l'esprit de service, la capacité d'écoute, la discipline et la sociabilité, autant de variables qui sont reconnues comme étant les

premières qualités que devraient avoir un policier. On retrouve ensuite la politesse et la courtoisie avec l'esprit d'équipe suivi de la maîtrise de soi, qui sont ainsi libellés par ordre d'importance suivant la fréquence de leur apparition. Finalement, sont répertoriés le sens des responsabilités et les habiletés à la communication.

De fait, toutes ces qualités contribuent à dessiner le profil type idéal du policier suivant la perspective *émique*. Cette conception pour le moins philosophique du policier, le situe dans un schéma de responsabilisation et altruiste doublée d'une bonne dose d'équité, le tout serti dans un cadre de bonne réactivité enduite d'habileté communicationnelles et donc socialisantes. Mais, le fossé entre l'imaginaire et la réalité fait dresser aux populations une autre figure, celle-ci beaucoup moins attrayante et peu flatteuse, du policier. Quelle est-elle, cette image ?

3.4.2. Profil réel des policiers : point de vue des populations

Ce qui est remarquable lorsqu'il est demandé aux acteurs interviewés de dresser, à leur entendement, le profil type réel du policier, tel qu'ils le définissent au quotidien à travers la mise en œuvre des différentes missions qui lui sont assignées, c'est le caractère assez lugubre et négatif de cette image dressée dans un portrait quasiment peint en noir. En réalité, pour les citoyens, les policiers, au quotidien, s'inscrivent totalement, à quelques exceptions près, à l'envers du profil idéal tel que dressé ci-avant. Quelques qualificatifs issus des propos d'enquêtés recensés pour l'occasion vont certainement permettre de mieux cerner cette description qui ne peut se contenter d'être le négatif de la première, celle du policier idéal. Le tableau suivant se prête à l'analyse.

Tableau II : Profil réel du policier selon les populations

N°	Qualités	Effectif	Fréquence (%)
1	Mauvais accueil	97	100
2	Mauvaise qualité d'écoute	86	88,6
3	Défaut d'esprit de service et lenteur	96	99
4	Partialité et favoritisme	81	83,5
5	Impolitesse et discourtoisie	77	79,4
6	Agressivité et violence	57	58,7
7	Corruption	78	80,4
8	Défaut de qualités communicationnelles	92	95

Source : Données de terrain_2014

De l'analyse de ce tableau, il est assez frappant de constater que c'est le mauvais accueil qui est le premier reproche adressé au policier par les citoyens. Tous les acteurs interviewés s'accordent sur le sujet et ne manquent pas d'exprimer leur désolation quant à cette question. A cette variable, ils sont nombreux, les enquêtés, à ajouter l'attente qui peut parfois durer longtemps, la tenue de discours avec un air condescendant et le défaut de fournir convenablement des informations sur le fonctionnement du service de police ou du processus à suivre pour se faire servir. Toutes ces données, ajoutées au défaut d'esprit de service et la lenteur, au défaut de qualités communicationnelles et à la mauvaise écoute, qui viennent respectivement en deuxième, troisième et quatrième position des reproches, donnent un aperçu de la réactivité suivant la grille de Com-Ruelle et Or (2008) de l'institution policière vis-à-vis des populations, une variable quasiment dépourvue d'exemplarité. Or, en tant que service public, c'est sur cette dimension et bien plus encore que les gendarmeries et les services de police doivent agir au maximum dans leurs prestations quotidiennes (Gardere et al., 2012).

Au-delà des trois variables citées ci-avant, la partialité et le favoritisme, de même que la corruption viennent respectivement compléter la liste dans la constitution du profil réel du policier par les citoyens. Ce qui est remarquable à ce niveau reste que la corruption, par ordre d'importance vient en sixième position devant l'impolitesse et la discourtoisie, et l'agressivité et la violence, alors qu'on a souvent tendance à la classer en tête des maux dont souffre l'administration en général et les corps chargés de la sécurité intérieure comme la police, en particulier. Toutefois, une telle donnée ne

peut donner lieu à de fortes interprétations au risque de faire violence aux données (De Sardan, 1996) dans la mesure où l'échantillon sur lequel l'étude a porté ne peut se prévaloir d'être représentatif.

L'autre chose qu'il est tout à fait intéressant de remarquer dans ce profilage de la profession policière, c'est la moyenne des fréquences affectées aux variables pour le moins défavorables annoncées, qui bat un record de 85,57%, largement au-dessus des 50%. Ceci donne un aperçu assez visible de l'opinion populaire de la fonction policière. Le tableau est alors bien négatif, comme l'on souligné beaucoup de chercheurs avertis qui, sous d'autres cieux, ont fait la même remarque à la suite d'investigations menées sur des problématiques similaires. Prenons, à titre illustratif, l'exemple de Dagenais (1993) qui, à ce propos s'est inquiété en ces termes : « S'il est vrai que tous les corps de métiers, du ministre au mineur, connaissent leurs brebis noires, seule l'image de la police se noircit de façon continue, au point de se demander comment une institution peut survivre avec une telle image négative ».

Loin de vouloir répondre à cette préoccupation plutôt pertinente de cet auteur, ce qui accroche ici est, de préférence, relatif aux raisons ou situations susceptibles d'engendrer de tels obscurcissements sur l'image du policier. Une interrogation, non plus cette fois-ci de Dagenais, mais de nous-mêmes, devient légitime. Exprimons-là en ces termes : comment expliquer ce portrait négatif qui, très souvent fait tenir les agents de police en inimitié et même en adversité par les citoyens ? A en croire la quintessence des informations recueillies sur le terrain, ce ne sont pas les raisons qui manquent.

3.5. Clichés négatifs sur la police : les raisons

3.5.1. Comportements blâmables des policiers

L'une des premières raisons pour expliquer l'image négative que la population porte sur la police est relative au comportement brutal, parfois violent et souvent injustifié des policiers dans leurs interventions ou dans la réalisation quotidienne de leurs missions et qui semblent légitimer le cliché réduisant la mission de la police à sa seule dimension répressive. Deux extraits de discours, celui d'un enseignant qui se plaint de manque de respect d'un policier effectuant un contrôle des pièces de véhicule et d'un autre ayant giflé un conducteur de moto.

La dernière fois, je revenais de Porto-Novo quant arrivé dans la zone de l'échangeur vers Ganhi, alors que le trafic nous imposait de rouler doucement, un policier debout sur le trottoir s'est approché de mon véhicule sur lequel il a donné un coup de main en disant, sans m'adresser le bonjour ; « Hé ! Monsieur, les vos pièces ». Je n'avais commis aucune contravention, rien du tout. Il m'a tellement énervé ce matin-là ! Mais, je ne me suis pas réservé de lui faire la morale. Comment ? Même pour reprocher quelque chose à un citoyen, la première des choses, c'est de le saluer poliment, avec courtoisie et de demander ensuite ce qu'on veut [...]. (Franck, Enseignant, 35 ans).

Un jour, c'était au niveau du feu de la télévision Canal 3. Le feu venait juste de s'allumer, en passant directement du vert au rouge sans passer par le jaune, ce qui aurait pu permettre aux conducteurs de modérer leur vitesse pour pouvoir s'arrêter s'ils étaient rattrapés par le rouge. Cette erreur technique a fait que beaucoup de gens se sont ainsi retrouvés à brûler le feu. Un policier, quel que par-là, a bondit sur la voie et a voulu confisquer la clé de la moto d'un jeune-homme « qui venait de brûler le feu » à qui il a ordonné de s'arrêter. Le monsieur, tout en résistant, voulait lui donner des explications, s'étant certainement douté de la cause de cette interpellation. Dans leur discussion qui allait presque tourner à la bagarre, le policier a giflé le monsieur et d'un coup de pied, a balancé sa moto par terre en lui disant d'aller se plaindre au procureur s'il le désire (Richard, témoin oculaire d'une scène entre un policier et un motocycliste).

A l'analyse de ces propos, on remarque que le manque de respect vis-à-vis de l'utilisateur de la route, l'usage de la force et de la violence souvent injustifiée, doublé d'un défaut de communication caractérise les comportements des policiers en cause. Dans le second cas, même si l'acteur avait effectivement « brûlé » le feu, cela n'autorise guère le policier à agir tel qu'il l'a fait, encore qu'il ne

s'agirait que d'une contravention –auquel cas on lui collerait simplement une amande– et non d'un délit.

La moralité de telles situations qui met en avant la fonction d'autorité de la police jouissive du monopole de la violence légale reste qu'elle légitime davantage sa fonction d'autorité suscitant crainte (Bradford et Jackson, 2011), mais aussi mépris de la part des populations qui, souvent, ignorent leurs droits. Mais, ce faisant, ce que la police gagne en agissant ainsi, elle la perd au point de vue de l'image qu'elle s'efforce de construire d'elle-même au quotidien et du crédit que peuvent lui accorder les citoyens, même si certaines des situations nourrissant cette perte peuvent être discutées.

La police, visiblement consciente de l'image qu'elle suscite dans l'imaginaire collectif développe des stratégies pour corriger un tant soit peu cet état de choses. C'est ce qui a par exemple conduit l'institution à organiser des ateliers de réflexions à ce propos. La dernière qui donne en partie raison aux populations remonte au mois de mars 2015 et a porté sur le développement des stratégies de coopération entre population et police afin de rendre efficaces les actions de celle-ci et de la rapprocher davantage de celle-là.

3.5.2. Contraintes du métier de policier

Les représentations négatives qu'ont les populations de l'image du policier proviennent également, suite à l'analyse des avis des enquêtés, des reproches du public aux policiers. Ces reproches couvrent souvent le large spectre des ressources humaines, matérielles et d'équipements de sécurité, du défaut d'anticipation de certains comportements ou actes déviants, ou encore le défaut d'efficacité dans la réalisation de certaines missions. A en écouter les policiers, ces reproches seraient injustifiés, dès lors qu'ils sont inhérents à la fonction même du policier et mieux, afférents aux contraintes réels de la profession.

En effet, ils constituent une pléiade, les postes de police qui enregistrent un sous-effectif d'officiers dans leurs rangs pour répondre promptement et efficacement aux sollicitations des populations en cas de besoins. En addition, la plupart des postes de police manquent cruellement de moyens matériels notamment de mobiliers (motos, voitures, etc.), et lorsqu'ils en disposent, les moyens financiers pour les alimenter en carburant font souvent défaut. Un tel état de chose agit bien négativement sur leurs prestations et contribue fortement à structurer la perception que les citoyens se font de la fonction et de l'institution policière. A ce propos, R. T., un Commandant de police s'indigne :

*[...] Regardez, vous-même ! C'est la seule 4*4 dont nous disposons dans la maison. Elle n'est même pas en bon état. Chaque semaine, elle tombe en toujours en panne. Quand la comptabilité de la maison à un peu d'argent, on est souvent obligé de privilégier sa réparation par rapports aux autres rubriques ; puisque sans ça, on ne peut pas faire les patrouilles, ni mener à bien nos diverses interventions. Mais, ça, la population ne comprend pas. Pour elle, « c'est la police qui n'est pas volontariste » ; « les policiers sont paresseux » ; « ils ne veulent pas travailler », etc. Et je vous dis ; et c'est une confiance que je vous fais ! Il arrive très fréquemment que quand on manque d'argent à la comptabilité, qu'on renforce nos sorties au bord des artères où le trafic est dense pour arrêter les motos et véhicules qui commettent des contraventions, surtout ceux qui roulent en contre-sens. C'est ça qui nous permet de survivre, malheureusement. Mais, on n'y peut rien. La population ne peut pas comprendre !!! (R. T. Commandant de police).*

Il est, de ce fait évident de constater jusqu'à quelle enseigne la défection des moyens matériels et conséquemment financiers qu'enregistrent les services de police agit sur l'image qu'en ont les populations. En effet, le fonctionnement de l'institution policière dépend tant des moyens financiers que lui accorde le gouvernement que de la bonne coordination de sa direction générale. Mais, la réalité des faits indique que le budget alloué à la police nationale, bien qu'ayant connu une hausse progressive en passant par exemple de 7.080.815.000 en 2006 à 15.582.404.000 en 2010 comme l'indique le tableau III, n'arrive pas combler ses attentes en termes de fonctionnement et d'investissement.

Tableau III : Le budget alloué à la Police nationale entre 2006 et 2010

Années	Budget (en milliard de FCfa)
2006	7.080.815.000
2007	7 268 951 000
2008	8.256.048.000
2009	9.111.605.000
2010	15.582.404.000
Total	47.299.823.000

Source : Données statistiques de la Direction Centrale de la Sécurité Publique et du MISP-C Annexe.

D'après les discours *émics*, chaque commissariat de police à Cotonou recevrait environ 8 millions destinés notamment à l'entretien des infrastructures et diverses installations, à la confession des carnets de convocation et de verbalisation, à l'achat de la bureautique, et à l'alimentation des véhicules en carburant pour les diverses missions de l'institution, etc. De ceci, il émerge, de toute évidence que le budget des commissariats qui, pour la plupart se retrouvent au seuil de la survie institutionnelle sont insuffisants pour répondre avec succès aux besoins de sécurité publique des populations. Beaucoup de commissariats de police croulent sous le poids des dettes envers les fournisseurs en eau, électricité, en matériel bureautique, immobilier, etc. dont l'exigence des créances affectent le déroulement de leurs activités. Mais, les populations ignorent ces détails.

[Pour elles,] La police ne répond pas promptement quand on a besoin d'elle » ; « Les policiers sont comme les sapeurs-pompiers ; ils font les médecins après la morts » ; « C'est des peureux qui ne font que montrer leurs muscles là où il ne faut pas contre des citoyens sans défenses ; alors que quand des malfrats viennent cambrioler, au lieu de venir les affronter, on ne les sent pas. Ils se confondent à la population. Mais, si c'est pour arrêter les gens pour le sens interdits ou pour les phares défectueux, là, ils répondent présents. (Propos d'enquêtés).

De fait, tous ces reproches posent un problème d'anticipation et d'interventions opportunes et efficaces des agents de police fondamentalement lié à la disponibilité de ressources financières. Cependant, elles ne tiennent guère compte du fait que le policier ne peut que rarement prévenir les délits car, sa présence seule n'y suffit pas toujours. Aussi, de plus en plus, de nombreux actes délictueux sont commis sans préméditation, ce qui fait que la présence policière ne saurait de toute façon suffire à empêcher qu'ils se produisent. Par ailleurs, il convient de souligner que les services de Police ont une forte propension à la réactivité et n'agissent souvent de ce fait, qu'en urgence, toute chose qui amenuise leurs efforts dans la prise en charge efficace des petites violences quotidiennes. Or, c'est bien au quotidien que les policiers sont jugés, car c'est là que les citoyens attendent d'être protégés.

Les policiers ressentent un manque cruel d'efficacité dû au manque de moyens physiques, matériels, humains, et à l'impossibilité réelle et pratique qu'il y a à être présent partout et tout le temps. De toute façon, même si cela était possible, d'après les policiers, ils subiraient malgré tout, les foudres de l'opinion publique, la critique à leur égard étant omniprésente quelque soient leurs actions. Or, il est impossible de satisfaire tout le monde, qui plus est dans tous les cas de figure. Et, le policier le sait. Il sait également ne pouvoir à la fois agir et être invisible, être professionnellement actif tout en respectant scrupuleusement à la lettre toutes les libertés des citoyens. Pourtant, en dernière analyse, c'est bien dans la fonction même qu'il faut rechercher cette vision si négative des citoyens à l'égard de la police.

Conclusion

On retiendra de cette recherche que les populations ont une assez bonne connaissance du rôle de la police qui, selon eux, consiste à l'assurance de la sécurité intérieure des pays, à travers la sécurisation des personnes et des biens. Cette définition rencontre celui des policiers et rend compte, en filigrane, de la mission protectrice et répressive de l'institution policière, la complémentarité entre ces deux variantes étant difficilement acceptée par les citoyens qui les placent plutôt dans une relation antagoniste induisant, par ricochet une catégorisation des policiers : il y a ceux qui protègent et ceux qui répriment. En ce qui concerne les stratégies d'intervention policières, les populations suggèrent plus de prévention, le travail en partenariat et la concertation qui, à leur avis restent fortement à restructurer.

Parlant des profils des policiers, les populations établissent une carte idéale du policier et sa carte réelle, la première incluant un certain nombre de valeurs comme l'esprit d'équipe, l'impartialité, la capacité d'écoute, la sociabilité et les habiletés communicationnelles, etc. quasiment absence ou peu présente sur l'autre qui met l'accent, entre autres, sur le mauvais accueil, la corruption, l'agressivité, la violence et le favoritisme. Ce profilage *émic* de la police renseigne sur les clichés négatifs de la police dont les causes proviennent notamment des comportements blâmables des policiers et des contraintes liées à leur profession.

Bibliographie

- BAULIEU, M., BRILLON, Y. et NORMANDEAU, A., 1998, *Les attitudes des citoyens envers la police au Canada*, Presses de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, 1998.
- BRADFORD, B. et JACKSON, J. 2011, « Pourquoi les Britanniques ont confiance en leur police ? », *La Vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/Pourquoi-les-Britanniques-ont.html>, ce 26 Janvier 2013.
- BUI TRONG, L. 2000, *Violences urbaines*, Paris, Editions Bayard : 118-119.
- CATHALA, F. 1971, *Cette police si décriée*, Paris, Editions du Champ-de-Mars : 99-100.
- CHALOM, M., 1998, *Le policier et le citoyen : pour une police de proximité*, Montréal, Editions Liber.
- COM-RUELLE, L. et Or, Z. G. 2008, *La qualité des soins en France : comment la mesurer pour l'améliorer ?*, IRDES, <http://www.irdes.fr/EspaceRecherche/DocumentDeTravail/DT19QualiteDesSoinsEnFrance.pdf>, ce 12/03/13.
- DAGENAIS, B. 1991, « Les institutions et la gestion de leur image publique ». In : BEAUCHAMP, M., *Communication publique et société*, Gaétan Morin, Boucherville, 337-368.
- DAGENAIS, B. 1993, « A la recherche d'une image institutionnelle positive pour la police ! », *Communication et organisation* [En ligne], 3 | 1993, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 02 janvier 2013. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/1632>.
- De SARDAN, J.-P. 1996, « La violence faite aux données. Autour de quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Enquête*, n° 3 : 31-59.
- GARDERE, A. et al., 2012, « Sécurité quotidienne, présence et visibilité sur la voie publique, relations police-population, accueil des victimes et du public ». In : GAUDIN, M. et BAUER, E., *Livre blanc sur la sécurité publique*, Rapport au ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, Collection des Rapports Officiels, Direction de l'Information Légale et Administrative : 39-67.
- GEVAUDAN, R. 1990, *Ennemi public*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès : 8.
- LEVERGEOIS, H. 1978, *J'ai choisi la DST. Souvenirs d'un inspecteur*, Paris, Editions Flammarion : 14.
- MESCLANIS, F. 2003, *Une approche de la culture policière à travers les écrits des policiers*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Sciences Politiques, UFR des Sciences Sociales, Université de Toulouse I, 126-149.